

L'ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

En Espagne ou en Andorre

C'est fait pour toi !

Accessible à tous les étudiants souhaitant s'inscrire en alternance transfrontalière



1

Les candidats devront maîtriser suffisamment la langue pour comprendre et se faire comprendre

2

En Licence ou en Master, quelle que soit leur nationalité, dans les formations ciblées des domaines du Tourisme, du Numérique, de l'Agroalimentaire ou de la Mécanique.

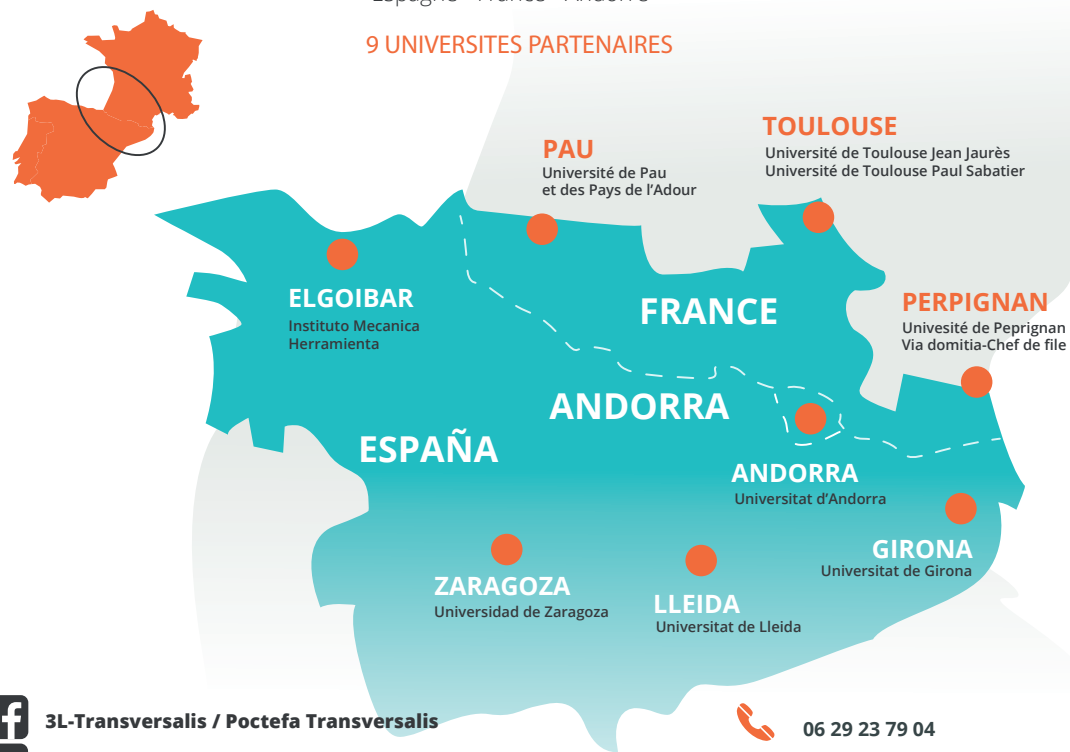
[voir fiche à l'intérieur de la plaquette pour plus de précisions]



LIFE LONG LEARNING TRANSVERSALIS

ALTERNANCE ET VAE
DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER
Espagne - France - Andorre

9 UNIVERSITÉS PARTENAIRES



3L-Transversalis / Poctefa Transversalis



3L-Transversalis



www.e-transversalis.eu



06 29 23 79 04



transversalis@univ-perp.fr

Le projet est cofinancé à hauteur de 65% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) créé par l'Union européenne. Le projet répond à l'axe 5 du programme POCTEFA : « Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires ».



L'ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

Une plus-value pour les étudiants

- Développer de nouvelles compétences et expérimenter des modes de travail différents
- Bénéficier d'une expérience personnelle enrichissante en découvrant une autre culture, une autre langue, et d'autres manières de vivre et d'apprendre
- Renforcer son employabilité dans une dimension internationale

Avantages pour l'entreprise

- S'ouvrir au marché européen ou international
- Développer l'attractivité de votre entreprise comme lieu d'apprentissage
- Accueillir un alternant qui apporte de nouvelles compétences et un autre regard



LA CONVENTION D'ALTERNANCE

Une convention lie les alternants avec leur employeur et/ou leur centre de formation en France et à l'étranger. Elle détaille l'objet, la durée, les conditions de travail (lieux, horaires, santé, sécurité) et le suivi dans le pays d'accueil.

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

[voir fiche à l'intérieur de la plaquette pour plus de précisions]

- Dans le pays d'accueil, la période de mobilité peut avoir lieu dans un centre de formation, dans une entreprise, ou les deux
- L'alternance transfrontalière est conclue avec une entreprise localisée en France, en Espagne ou en Andorre, selon la législation du pays d'accueil
- L'alternant s'inscrit dans un ou plusieurs établissements partenaires



AVANTAGES FINANCIERS POUR LES ALTERNANTS TRANSFRONTALIERS

[voir fiche à l'intérieur de la plaquette pour plus de précisions]

- Prise en charge financière totale de la formation
- Perception d'un salaire durant les périodes en France, selon les cas pendant la mobilité
- Salaire cumulable avec les aides à la mobilité - à partir de 2 mois de mobilité consécutive minimum
- Pour rappel, les alternants perçoivent un salaire non cumulable avec les bourses du CROUS
- Des aides supplémentaires peuvent éventuellement être allouées via l'OPCO (Opérateur de compétence) de l'entreprise

COÛT POUR L'ENTREPRISE

- Coût du salaire déterminé selon la législation française
- Coût de la formation : variable selon la formation et pris en charge par l'OPCO (Opérateur de compétence)

CALENDRIER

Pour chaque formation un calendrier d'alternance transfrontalière spécifique est élaboré et reste fixe toute l'année.